



Titre principal

Les impacts du changement climatique sur les services d'eau (cas du Mali)



Par: Bintou Boubacar TRAORE
JCE/ Chargée de plaidoyer à Eau Vive Mali

INTRODUCTION:

De nos jours le globe terrestre est en proie aux changements et risques climatiques. Les pays en développement tel que le Mali, bien que faibles producteurs de gaz à effets de serre, subissent de plein fouet les effets du changement climatique.

I. ETAT DES RESSOURCES

Malgré les efforts considérables de l'état malien et des différents acteurs du secteur de l'eau pour assurer un service de qualité à toutes et à tous au Mali, ils sont en butte à d'innombrables obstacles, dont celui du réchauffement de la planète qui entraîne de fortes dégradations des ressources (eau, terre, végétation, faune,...). Les constats démontrent que la dégradation des ressources sont à la fois dues à des causes naturelles mais aussi humaines.

1. Causes naturelles

- Les grands cycles climatiques (variabilités climatiques)
- Les phénomènes exceptionnels (inondations, sécheresses) avec des impacts ponctuels, rares, mais violents

2. Causes humaines

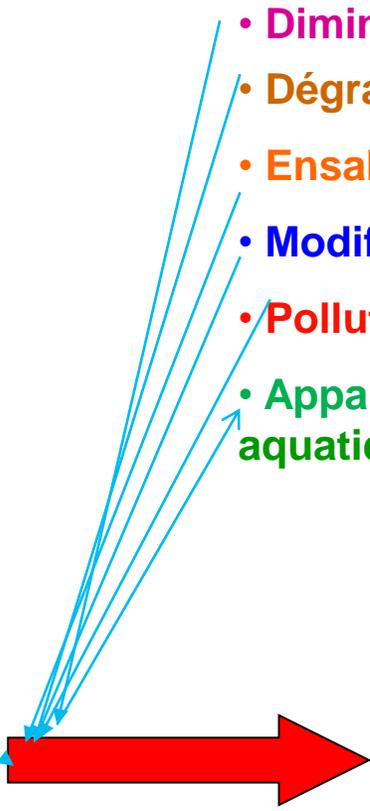
- Surexploitation de l'eau
- Déforestation, feux de brousse
- Pollutions (industries, mines, etc...)
- Mauvaises pratiques agricoles (perturbations des sols,...)
- Gestion pastorale
- Changement global du climat
- Aménagements hydrauliques



II- Etats des cours d'eau au Mali

Les cours d'eau sont affectés de dégradations multiples:

- **Diminution de l'écoulement**
- **Dégradation des berges du fleuve**
- **Ensablement des lits surtout du Niger**
- **Modifications du régime des cours d'eau (barrages, prélèvements d'eau)**
- **Pollutions (industrielles, minières, urbaines)**
- **Apparition et aggravation de certains phénomènes environnementaux tels que les végétaux aquatiques envahissants**



Il résulte de tout cela: un appauvrissement de la chaîne écologique (faune autour des fleuves, poissons, oiseaux, végétation)

☛ Cas de la Jacinthe d'eau qui entrave à la pêche, l'irrigation, la navigation, le bon fonctionnement des installations hydroélectriques, etc



III- Vue d'ensemble

a. Situations actuelles du secteur des services d'eau potable au Mali

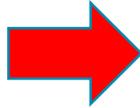
% de la population ayant accès à des **points d'eau améliorés** (2015 source DNH) :

- Urbain : 70,0%

- Rural : 63,3%

- Total : 65,3%

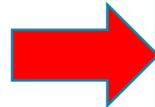
Universel



1% de la population malienne boit encore de l'eau de surface (JMP 2015)

22% de la population n'a pas accès à des points d'eau améliorés (JMP 2015)

Equitable

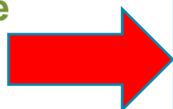


% écart dans l'accès à des points d'eau améliorés entre riches et pauvre:

95% des quintiles les plus riches contre **30%** des plus pauvres (MICS 2011)

Géré en toute sécurité

**Qualité/Disponibilité/
Accessibilité**



18,1% seulement ont accès à des points d'eau améliorés situés dans le foyer



IV. ETATS DES FINANCEMENTS

Pour l'atteinte des ODD en matière d'AEPHA au Mali il faudra:

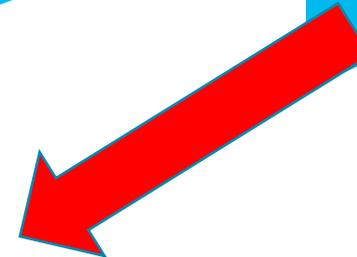
162 millions de dollars par an pour les services de base et

668 millions de dollars par an pour les services gérés en toute sécurité.

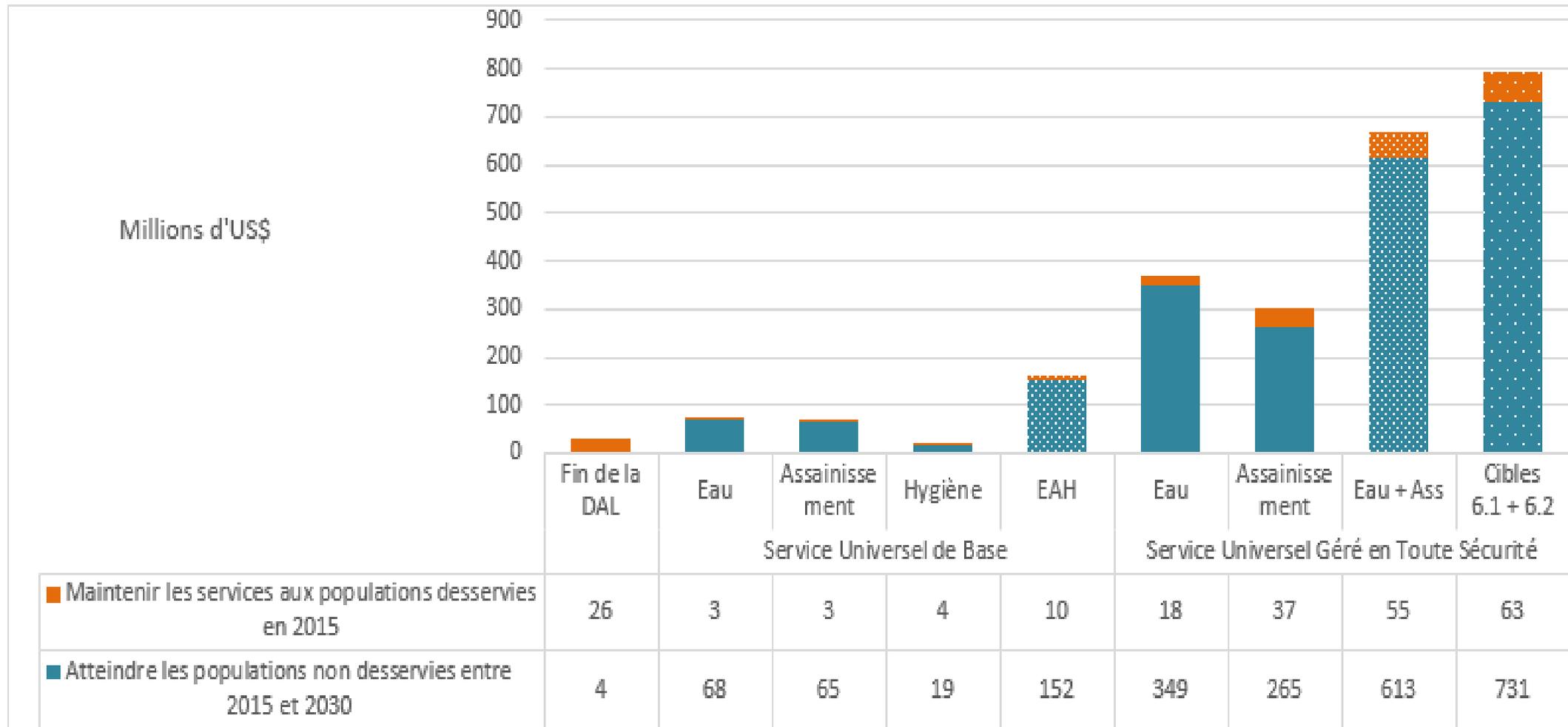
Des investissements à moyen terme en milieu rural et urbain.

Comblant le déficit financier actuel nécessite : 415 millions de dollars par an.

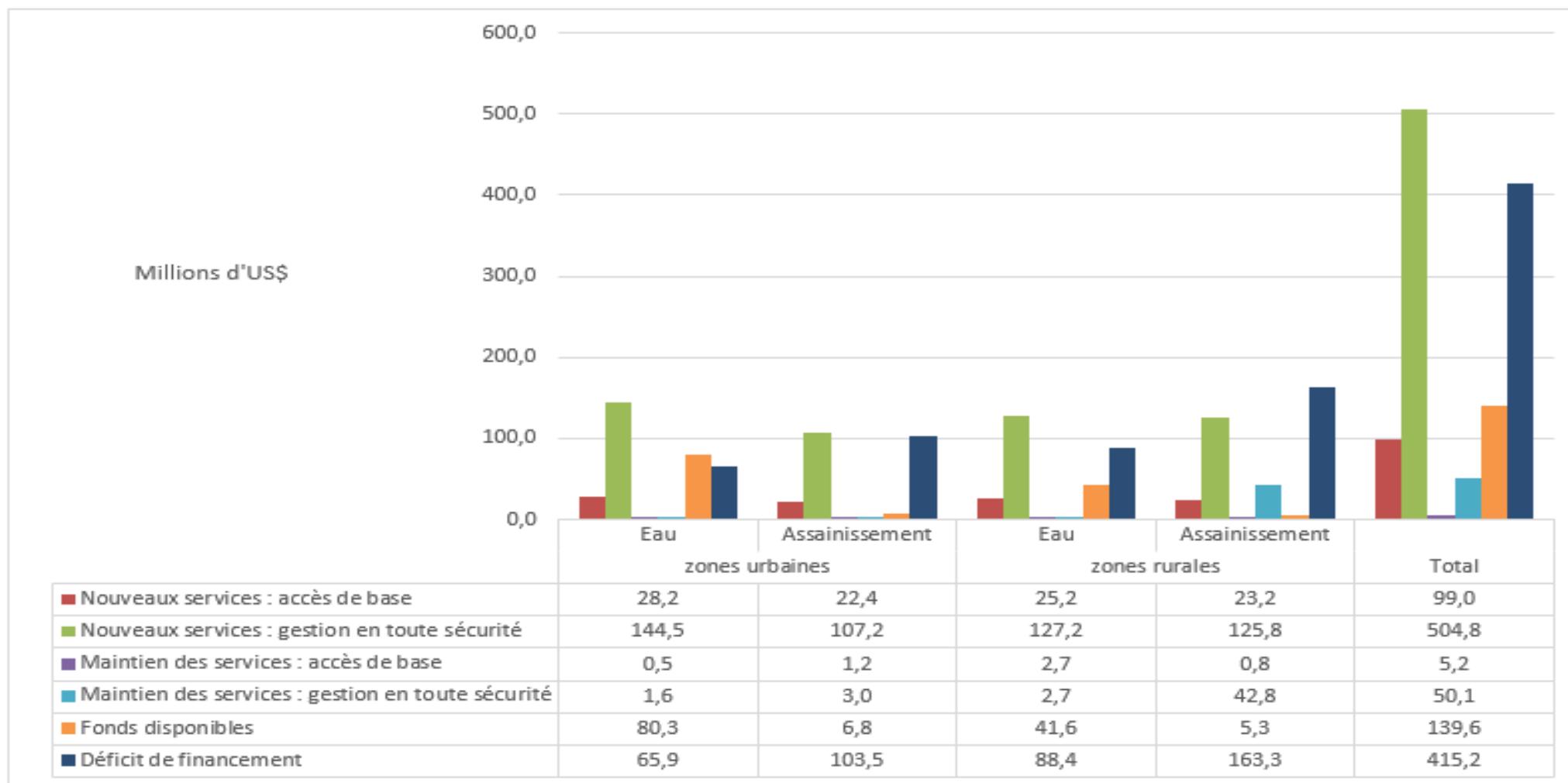
Ce déficit se rencontre surtout dans le domaine de l'assainissement et l'hygiène en milieu rural où les projections actuelles de financement ne couvrent que 17% des coûts et où les ménages doivent rapidement augmenter leurs contributions.



Le Mali a besoin de \$162 millions/an pour construire et maintenir une couverture universelle avec des services de base



Déficit financier : fonds public actuel par rapport aux charges annuelles à couvrir par les fonds publics (en millions de dollars US)



V. Défis à relever:

Les défis posés par les ODD liés à l'eau

1. Les problématiques :

- Difficulté pour changer les comportements,
- Faible niveau de services d'A&H
- Insuffisance des financements (seulement 1,57% du budget national E&A)
- Faibles capacités et de gouvernance du secteur (ressources humaines et faiblesse dans le suivi des données),
- Faible intégration du secteur dans les autres secteurs de l'éducation, la santé et l'environnement,
- Faiblesse dans la réglementation et le suivi des performances

2. Vision à long terme

- La révision des documents de politiques et de stratégies (eau et assainissement) pour cadrer avec les ODD, d'ici à décembre 2017;
 - - déboursier les moyens pour l'accès universel d'ici 2030 aux services de base en eau et d'assainissement sécurisés pour l'horizon 2030.
- **Objectif prioritaire pour 2017-2020**
 - Passage à l'échelle de l'ATPC et l'atteinte du statut FDAL pour une population de 2 millions;
 - Améliorer les taux d'accès à l'eau potable de 2% par an;
 - Mettre l'accent sur le renforcement des capacités;
 - Augmentation du financement public;
 - Coordination dans le secteur E&A;
 - Amélioration du système de suivi évaluation .



VI- STRATEGIES POUR COMBLER LE DEFICIT

- **Améliorer le rôle du gouvernement dans les processus de planification sectorielle ;**
- **Renforcer et utiliser les systèmes de suivi-évaluations existants ;**
- **Utiliser une plateforme unique d'informations et de redevabilité mutuelle ;**
- **Mettre en place des stratégies de financement durables du secteur de l'eau et de l'assainissement qui tiennent compte des données financières sur les taxes et les impôts, la tarification des services et les transferts financiers, ainsi que des estimations sur les dépenses non tarifaires des ménages.**



Constats :

(i) la non-atteinte des cibles OMD dans beaucoup de pays, en l'occurrence les pays en voie de développement ; (ii) la persistance des inégalités entre milieu rural et urbain, région et pays ; (iii) la pertinence des ODD, bien qu'ambitieux et leur atteinte à l'horizon 2030 à travers un financement efficient ; (iv) la durabilité des investissements ; (v) le Partenariat Public-Privé ; (vi) le renforcement des capacités des acteurs.

Conclusions :

(i) Plus d'investissement pour améliorer les conditions d'accès aux services d'assainissement adéquats afin de consolider les acquis et mettre fin à la défécation à l'air libre ;

(ii) Renforcement des politiques nationales de gestion des risques à travers l'élaboration de stratégies et de plans d'actions ;

(iii) Actions de plaidoyer auprès des décideurs, utilisation efficiente des ressources disponibles afin de produire un retour d'investissement, mise en place d'un mécanisme de financement avec un gain d'efficacité.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



eau vive

Internationale

www.eau-vive.org